



Il y a dix ans, le loup a fait son grand retour dans l'Est de la France. Depuis, de jeunes mâles sont régulièrement observés dans nos régions. Solitaires, furtifs et grands voyageurs, les loups viennent d'Italie ou d'Allemagne, traversent l'Est de la France et pourraient bien s'y installer durablement... Photo d'archives et d'illustration DR

La réaction désabusée du Pôle grands prédateurs du Jura

Par la voix du Jurassien Patrice Raydelet, son secrétaire, le Pôle Grands Prédateurs réagit au communiqué de presse de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté, dont il considère les termes comme « une nouvelle déclaration de guerre contre la biodiversité ! Sur une planète

où l'homme a créé le chaos partout, où son avenir est extrêmement fragilisé, certains acteurs de la société souhaitent, encore et toujours, poursuivre l'œuvre destructrice entamée depuis des siècles et dont les résultats catastrophiques sont ceux que nous connaissons aujourd'hui ! », se désole-t-il.

« Au lieu de repenser notre mode de fonctionnement et de consommation, d'adapter notre régime alimentaire et de préserver la biodiversité, notre seule et unique garantie de survie, nous persistons à garder des œillères pour ne pas voir qu'un changement radical est absolument obligatoire. Les prédateurs, tous les prédateurs, sont les piliers irremplaçables du fonctionnement équilibré des écosystèmes dont l'homme est entièrement dépendant. Toutes ces espèces doivent bénéficier d'un statut de protection inaliénable et si quelques-unes d'entre elles peuvent poser des problèmes à certaines activités, l'homme a les moyens techniques et non létaux pour y répondre. C'est ce que le Pôle Grands Prédateurs a prouvé au cours des 15 dernières années dans le massif jurassien. » Et de conclure : « Nous sommes déjà face au mur et nous continuons d'accélérer ! Dans ces conditions, il est utopique d'esquisser le mot AVENIR concernant l'être humain car le scénario est écrit à l'avance... »



Patrice Raydelet infatigable défenseur de la cohabitation avec les grands prédateurs. Photo d'archives DR/Hubert MAÎTRE

L'info décryptée

Quelques infos à propos du loup

Un animal protégé

Le loup est un animal protégé. Son retour, après son extermination en France au XIXe siècle, n'est pas programmé, ni souhaité, ni encouragé. Il se débrouille tout seul et il n'existe pour l'instant qu'une seule zone de présence permanente en dehors de l'arc Alpin, où il est revenu s'installer au début des années 90, en provenance d'Italie. C'est celle à cheval sur la frontière Suisse, au col du Marchairuz dans le Jura. La meute ne fait guère parler d'elle-même si on la soupçonne d'une attaque il y a une dizaine de jours à Châtelblanc (39). La quantité de viande prélevée sur les six dépouilles de brebis indique qu'il y avait plusieurs animaux.

Qui tire et pourquoi ?

Seul le préfet coordonnateur sur la question du loup, en France, a le droit d'autoriser des tirs. Et ceux-ci doivent être effectués par des personnes dûment mandatées et qualifiées pour cela. Le premier niveau est le tir d'effarouchement pour éloigner le prédateur, puis le tir de défense, qui peut être léthal, sur un loup à l'attaque sur un troupeau. Enfin, le tir de prélèvement indique que l'animal qui a causé trop de dégâts aux troupeaux va être chassé pour être tué.

En diffusion ?

Les loups à l'attaque sur les troupeaux ailleurs que dans l'arc Alpin sont des loups dits en diffusion, qui ont quitté leur meute pour trouver leur propre territoire et peut-être y fonder une meute. Extrêmement mobiles, ces marathoniens solitaires peuvent parcourir 40 km en une nuit et ils n'attaquent pas tous des troupeaux pour se nourrir, fort heureusement. On peut vivre à côté d'un loup sans même s'en apercevoir. On n'a aucune idée de leur nombre exact.

L'animal politique

Probablement soucieux de se refaire une santé auprès du monde agricole, après les moqueries révélées par ses amis du Rassemblement national sur le suicide des agriculteurs, Julien Odoul signe une violente charge contre la présidente de Région, Marie-Guite Dufay, à propos d'une subvention que s'apprête à verser la collectivité au festival de l'association Pôle grands prédateurs de Lons-le-Saunier. Celui-ci se tient tous les deux ans et propose de découvrir le rôle des prédateurs de toutes sortes au sein de la chaîne alimentaire et tenter d'expliquer comment la cohabitation peut s'établir.



Un loup, photographié au parc animalier de Sainte-Croix en Lorraine. Photo d'illustration ER/Laurent MAMI



Retrouvez-nous sur
estrepublikain.fr
et sur notre appli mobile